

### **A3 : Non à l'initiative « pour un service citoyen »**

*Proposition du Comité directeur à l'intention de l'Assemblée des délégué·e·s de la JS Suisse du 14 novembre 2021 à Sissach*

L'association « Service citoyen » souhaite lancer une initiative pour mettre en place un service de milice obligatoire pour tou·te·s les citoyen·ne·s suisses. Les partisan·ne·s de l'initiative cherchent actuellement des soutiens et ont notamment sollicité la JS Suisse.

La JS Suisse répond négativement à cette demande et s'oppose à l'initiative « pour un service citoyen ».

*Justification : Alors que l'initiative peut sembler intéressante au premier abord, elle pose de nombreux problèmes :*

- *Le service citoyen nuit à l'engagement bénévole : l'initiative suggère que l'engagement pour la collectivité est aujourd'hui trop faible. Pourtant, en 2016, les Suisses·se·s ont fourni 664 millions d'heures de travail bénévole. Loin de valoriser cet engagement, un service forcé en détournerait la population. De plus, l'initiative ne précise pas ce qui pourrait valoir comme service de milice et il y a fort à parier que le parlement bourgeois n'en retienne pas une conception large, englobant par exemple l'engagement militant.*
- *Le service citoyen favorise le dumping salarial : en 2030, 80'000 personnes atteindront l'âge adulte et devraient fournir un service obligatoire si l'initiative venait à passer. Bien plus de jeunes se trouveraient par conséquent affecté·e·s dans des domaines tels que celui du social ou de la santé, ce qui augmenterait la pression sur les salaires des personnes travaillant dans ces domaines. En effet, pourquoi employer une personne formée et la rémunérer correctement s'il on peut recourir à une main d'œuvre très bon marché qui doit de toute façon effectuer son service ?*
- *Le service citoyen renforce l'armée : l'initiative souhaite placer le service militaire et le service de milice sur un pied d'égalité. Toutefois, dans le même temps, elle souhaite garantir les effectifs de l'armée. Cela revient à nourrir le mythe selon lequel l'armée serait en manque d'effectif et à donner à celle-ci une assise supplémentaire dans la Constitution. De plus, cela signifie que la liberté de choix ne pourra pas réellement être garantie et qu'en cas de besoin, des personnes pourraient être forcées à faire le service militaire*
- *Le service citoyen ne constitue pas un pas en direction de l'égalité des genres : en partant principe que les femmes ne fournissent pas d'engagement pour la collectivité simplement parce qu'elles ne sont pas soumises à l'obligation de servir, l'initiative part de prémisses totalement fausses. Aujourd'hui les femmes accomplissent l'écrasante majorité du travail du care, dont la valeur se monte à 242 milliards de francs par an. Même si l'on faisait abstraction de cela, l'initiative ne constituerait aucun pas en direction de l'égalité. En effet, il s'agit là d'un nivellement par le bas – la bonne solution étant l'abolition de l'armée.*
- *Le service citoyen est contraire au droit international : la Convention européenne des droits de l'homme et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques interdisent le travail forcé. Aucune exception n'étant prévue pour un service citoyen, il tomberait sous le coup de cette interdiction.*

*Pour toutes ces raisons, la JS Suisse s'oppose à l'initiative « pour un service citoyen ».*

Recommandation du Comité directeur : accepter.